

**Discours d'Aïssata Seck,
directrice de la FME**

**170 ans depuis l'abolition de l'esclavage des Roms :
l'antitsiganisme en héritage**

20 février 2026

INALCO, Paris



Madame l'ambassadrice pour les droits de l'Homme, chère Isabelle Lonvis-Rome,
Monsieur le Secrétaire d'Etat pour l'Agence Nationale des Roms, cher Iulian Paraschiv,
Madame la vice-présidente de l'INALCO, chère Isabelle Konuma,
Madame la consule générale de Roumanie à Paris, chère Ecaterina-Maria Constantinescu,

Je m'exprime devant vous au nom de Jean-Marc AYRAULT, le président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, qui ne pouvait pas être présent aujourd'hui et qui m'a demandé de le représenter.

Le 20 février 1856, dans la principauté de Valachie, un territoire qui fait aujourd'hui partie de la Roumanie, l'esclavage des Roms était aboli. Deux mois plus tôt, c'est la principauté voisine de Moldavie qui avait mis officiellement un terme à cette effroyable exploitation.

Ainsi donc, jusqu'à cette date, il y avait encore en Europe des endroits où des êtres humains pouvaient posséder d'autres êtres humains, simplement parce qu'ils étaient Roms.

Membres d'une diaspora venue d'Asie il y a près de mille ans, ces femmes, ces hommes, ces enfants y ont été réduits en servitude pendant cinq siècles, achetés, vendus, violés, battus, exploités par des seigneurs locaux, par des communautés religieuses et par l'Etat.

Comme en France, c'est le soulèvement des peuples en 1848 qui a aidé à diffuser la cause de l'abolition en Roumanie, même s'il aura fallu huit années de plus pour qu'elle finisse par s'imposer. Et comme partout, ce combat a été mené à la fois par les militants abolitionnistes et par les personnes réduites en esclavage elles-mêmes.

Des personnes comme Ioana Tinculeasa Rudăreasa, cette femme Rom qui s'est battue de 1843 à 1856 devant les tribunaux de Valachie pour gagner son émancipation et celle de ses enfants. L'histoire de son courageux combat me rappelle celle de Furcy, ce Réunionnais réduit en esclavage qui lui aussi s'est battu pendant des années devant les tribunaux de la Restauration et de la Monarchie de Juillet pour être reconnu comme « né libre ». Abd Al Malik lui a consacré un beau film cette année qui bénéficie du soutien de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage.

Qui parmi nous avait déjà entendu parler de cette femme, Ioana Tinculeasa Rudăreasa ? Et j'irai même plus loin : qui parmi nous savait, avant d'être invité à cette manifestation, que les Roms avaient été pendant cinq siècles victimes de l'esclavage dans les principautés du Danube ?

C'est la raison pour laquelle je tiens à remercier l'INALCO, l'association La Voix des Roms, la ville de Besançon ainsi que Aurore Tirard, Saimir Mile, Luminița Petcuț et Petre Petcuț, d'avoir pris l'initiative de marquer ce 170ème anniversaire en organisant ce bel événement.

Pour beaucoup d'entre nous, il est l'occasion d'une double prise de conscience : celle de notre ignorance de cette page tragique de l'histoire de l'Europe, et celle du lien qui existe entre ce lourd héritage et le racisme que continuent de subir les populations Roms aujourd'hui dans en Europe, y compris en France.

Cette ignorance, à la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage, nous la connaissons bien : c'est l'ignorance construite qui entoure tous les crimes contre l'humanité – cette façon de « faire taire le passé », comme l'écrivait l'anthropologue haïtien Michel-Rolph Trouillot dans un livre fameux de 1995.

« Faire taire le passé », c'est, après le crime, ne pas dire les faits, ne pas les qualifier, ne pas en désigner les responsables, ne pas en reconnaître les victimes. C'est préférer l'oubli à la vérité, le déni à la justice, le silence à la reconnaissance.

C'est ce qui s'est passé en Roumanie après l'abolition de l'esclavage des Roms, et je renvoie sur ce point aux travaux de Petre Petcuț, qui a montré comment l'historiographie roumaine a longtemps tu ou minimisé la réalité de l'esclavage des Roms.

Il s'est passé la même chose en France, après 1848. Et il aura fallu le combat de plusieurs générations de militants, parachevé par l'engagement de Christiane Taubira, pour voir la traite et l'esclavage colonial reconnus comme crime contre l'humanité. La loi qui a posé cette reconnaissance aura 25 ans cette année, et je crois que les enseignements que nous pouvons tirer de son application peuvent utilement éclairer la commémoration que nous avons aujourd'hui.

Le premier enseignement, c'est l'importance de la recherche. La loi Taubira a fait du soutien aux chercheurs l'une de ses priorités car c'est d'abord par leurs travaux que nous pouvons mieux connaître ces pages du passé, et mieux comprendre la profondeur de l'empreinte qu'elles ont laissée sur nos sociétés.

De fait, c'est grâce à une nouvelle génération de chercheurs que, ces dernières années, l'esclavage des Roms en Roumanie est sorti de l'oubli. Je veux saluer toutes celles et tous ceux qui, en France, en Roumanie et dans le reste de l'Europe, contribuent à faire reculer l'ignorance sur cette histoire.

Le deuxième enseignement, c'est que ce mouvement ne peut se faire sans la participation des plus concernés, c'est-à-dire des descendants des personnes mises en esclavage. En France, cela s'est traduit dans la loi Taubira par la création auprès de l'Etat d'un comité comprenant « des représentants d'associations défendant la mémoire des esclaves » pour l'aider dans le déploiement de cette politique mémorielle.

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage dont je suis la directrice est l'héritière de ce comité, et je ne peux que former le vœu que, un jour, la mémoire de l'esclavage Rom en Roumanie puisse s'appuyer sur une institution similaire.

Le troisième enseignement que je veux partager avec vous aujourd'hui est l'importance de l'école. La loi Taubira a fait de la place de l'esclavage dans les programmes scolaires l'un de ses principaux axes, et c'est un point essentiel car, en vérité, tout part de là : c'est en effet dans les classes que se forge le récit national, l'idée que nous nous faisons de notre histoire, et de ce qu'elle dit de nous-même.

La situation française, en l'occurrence, n'est pas totalement satisfaisante, notamment parce que les programmes de l'enseignement général dans l'Hexagone n'évoquent toujours pas la révolution haïtienne et ses enjeux. Nous travaillons donc depuis la création de la FME à ce que ce « trou » dans les programmes scolaires, comme l'a appelé le magazine *The New Yorker* en 2020, soit comblé dans les prochains programmes, et j'ai encore parlé de cet enjeu au ministre de l'éducation nationale, Edouard Geffray, pas plus tard qu'hier.

Je vous partage cette expérience car je sais qu'elle rejoint les préoccupations de toutes celles et tous ceux qui se battent pour faire connaître l'histoire de l'esclavage des Roms en Europe, et notamment en Roumanie.

Un article récent dans la revue *Critical Romani Studies* a analysé la place que les manuels scolaires roumains dédient à cette question, relevant les progrès réalisés ces dernières années, mais aussi les manques et maladroites qui, dans certains manuels, continuent d'entretenir le silence sur l'esclavage des Roms et de propager les stéréotypes sur ces populations.

Je me retrouve parfaitement dans les quatre bonnes pratiques que l'article recommande pour améliorer le traitement de cette question à l'avenir :

- Centrer la perspective sur l'expérience des personnes en esclavage
- Insister sur leurs actes de résistance et d'agentivité
- Mettre en exergue les moments d'alliance entre les populations Roms et les populations non-Roms
- Faire le lien entre l'exploitation passée des Roms et le racisme qu'ils subissent aujourd'hui

C'est en effet ce que nous faisons à la FME, pour lutter contre les préjugés qui continuent d'alimenter le racisme et les discriminations contre les personnes noires aujourd'hui en France ; et il en est de même du racisme anti-Roms, qui est lui aussi directement issu des stéréotypes dégradants qui ont été fabriqués pour justifier l'exploitation de ces populations pendant des siècles.

Voilà pourquoi il est essentiel de raconter ces histoires : parce que, en nous aidant à comprendre comment ces préjugés se sont formés, elles nous aident à mieux les combattre. Et voilà aussi pourquoi il est essentiel que ces histoires soient bien racontées, c'est-à-dire en tenant compte des quatre bonnes pratiques que j'ai citées : parce que c'est ce changement de perspective qui aide à redonner une place active et valorisante à des populations qui n'ont cessé d'être marginalisées et stigmatisées.

Il ne s'agit pas de réécrire l'histoire, ni même de la réparer, car ce qui a été fait ne pourra jamais être défait. Ce que nous pouvons réparer en revanche, ce sont les injustices du présent, toutes ces discriminations et ce racisme qui sont directement hérités de siècles d'esclavage, de persécutions et de préjugés.

En nous réunissant pour cette commémoration aujourd'hui, vous nous aidez ainsi à avancer sur le chemin de la réparation, un chemin aussi exigeant que nécessaire sur lequel nous ne pouvons avancer que collectivement. C'est pourquoi cette journée est importante, et c'est pourquoi nous nous devons d'être à vos côtés à cette occasion.

Je vous remercie.